

L'ASBL Gial bientôt passée au peigne fin

LE RÉSUMÉ

Le contrat à 1.000 euros par jour suscite l'indignation générale.

L'opposition réclame un audit général du bras informatique de la Ville de Bruxelles.

Le fisc est également sur le coup, alors que d'autres révélations tombent.

MATHIEU COLLEYN

C'est le début d'une nouvelle saga bruxelloise. Le thème est toujours le même: la gouvernance. Les acteurs principaux également: la Ville de Bruxelles et le Parti socialiste. Gial, ASBL en charge de l'informatique pour la commune et toute une série d'autres institutions est dans l'œil du cyclone depuis que l'hebdomadaire Le Vif, dans sa dernière édition, a ré-

véélé l'existence d'un contrat à 1.000 euros par jour pour Michel Leroy, un de ses directeurs. Un contrat passé entre l'ASBL et la société privée de l'intéressé depuis 18 ans pour un montant global de quelque 3 millions d'euros. Outre ces chiffres vertigineux, deux éléments suscitent des interrogations: le fait que ce directeur soit indépendant plutôt que salarié de Gial et que ce qu'il faut donc appeler une consultance n'ait pas fait l'objet d'un marché public. Le caractère problématique de ce

contrat est couché dans un rapport d'audit datant d'octobre dernier. Ce qui a donné lieu à la fin de la collaboration de M. Leroy avec Gial au mois de décembre pour un préavis de 6 mois.

L'affaire a soulevé lundi une tempête politique. Dans l'opposition à la Ville de Bruxelles, Ecolo a réclamé la réalisation d'un audit complet de la Ville de Bruxelles. Ni plus, ni moins. «Les épisodes se succèdent et se ressemblent à la Ville de Bruxelles», disait Zakia Khattabi, co-présidente d'Ecolo dans un communiqué. Il y a manifestement un 'système Ville de Bruxelles' qui fonctionne selon ses propres règles et qui semble échapper au

contrôle démocratique autant que légal et éthique. Il est temps de mettre de l'ordre une bonne fois pour toutes: stop aux mandats pléthoriques, à la concurrence entre Région et Ville, aux conflits d'intérêts et aux mélanges de genre.»

Révélation en chaîne

Dans le même temps, le ministre fédéral des Finances Johan Van Overtveldt (N-VA), confirmait que l'administration fiscale allait ouvrir une enquête sur l'ASBL. «L'audit a fait apparaître des irrégularités. Le fisc va mener une enquête sur l'ensemble de l'ASBL pour en avoir une image plus détaillée. Cela peut porter sur des activités de faux indépendant, mais cela ne se limitera pas à cela. L'enquête sera bien entendu orientée sur les aspects fiscaux», précisait-il à l'agence Belga.

Dès dimanche, Mohamed Ouriaghli (PS), échevin à la Ville de

Bruxelles et président de Gial, et Karine Lalleux (PS), épinglée par Le Vif pour avoir renouvelé le contrat Leroy en 2008, lorsqu'elle était échevine de l'Informatique, se fendaient d'un communiqué. Message 1: avant cet audit, deux analyses juridiques avaient conclu que le contrat ne posait aucun problème. Message 2: la rémunération de M. Leroy correspondait aux tarifs du secteur. Des arguments qui ont satisfait le partenaire MR du PS à la Ville, a confié à L'Echo le premier échevin Alain Courtois à la suite d'un collège exceptionnel convoqué lundi midi.

Hier encore, De Morgen relayait les propos de l'ancien directeur général de Gial, Yves Vander Auwera, qui estime avoir été licencié en 2016 après avoir émis des doutes sur la légalité du contrat de M. Leroy. Un peu plus tard, la RTBF titrait sur le fait que l'ancien porte-parole de l'ex-bourgmestre Yvan Mayeur (PS) travaillait sous contrat Gial. Ce que le cabinet de Mohamed Ouriaghli nuance fortement. L'ancien journaliste Fabrice Voogt a été recruté pour s'occuper de la communication de la Ville et du développement de son site internet, piloté par Gial d'ailleurs, avant de glisser vers la communication d'Yvan Mayeur. Une collaboration qui n'aura duré que quelques mois, ajoute-t-on. «L'ensemble de ces éléments pose évidemment la question de la gouvernance de Gial», estime l'opposition CDH. Tout le monde est prêt pour passer les activités de l'ASBL au peigne fin.

«Le fisc va mener une enquête sur l'ensemble de l'ASBL.»

JOHAN VAN OVERTVELDT
MINISTRE DES FINANCES

GOUVERNANCE

LES TARIFS DU SECTEUR MAIS...

C'est la surprise générale. «Je ne savais pas que cela existait», entend-on jusque dans l'entourage du collège de la Ville de Bruxelles. Comment justifier une rémunération de

plus de 1.000 euros par jour TVA comprise? C'est pourtant dans l'ordre des tarifs du secteur où ce type de profil est particulièrement difficile à trouver, continue d'affirmer le cabinet de Mohamed Ouriaghli, président de Gial. Il n'est pas rare en effet que des consultants, dans divers

domaines d'ailleurs, réclament de montants similaires en échange de leur précieux savoir. Mais ceci dans le cadre de missions ponctuelles fortement limitées dans le temps et non pendant près de 18 ans, s'étonnent nombre d'observateurs de l'affaire Gial.